

AG de l'IPNL le 6 février

L'assemblée générale de l'unité et des personnels de l'IPNL, réunie le 6 février 2009 :

Constate :

- que les mesures dites de « réforme » mises en oeuvre ou annoncées par le gouvernement français conduisent à une déstructuration en profondeur de la recherche publique et de l'enseignement supérieur.
- que cette déstructuration, menée à marche forcée, ne peut en aucun cas espérer déboucher sur une nouvelle organisation fonctionnelle et efficace et demandera de longues années de reconstruction si elle devait aboutir.
- que cette déstructuration s'appuie sur de nombreux arguments infondés ou fallacieux, qui relèvent plus de l'invective et du mépris, voire de l'insulte, que de l'analyse.
- que cette déstructuration s'inscrit dans un cadre plus large de démembrement de tous les services publics, qui prend une dimension particulièrement inquiétante en matière d'enseignement et de recherche en ce qu'elle touche directement à l'avenir de la société.

En ce qui concerne plus particulièrement notre secteur :

- La transformation des organismes nationaux de recherche en de multiples instituts « agences de moyens » met en danger tant l'interdisciplinarité qui commençait à peine à émerger réellement que de nombreux pans disciplinaires dont l'activité ne pourra pas être reprise par les universités.
- L'abandon des stratégies nationales concertées par les professionnels de la recherche ne peut que fragiliser encore plus le potentiel de recherche.
- L'attractivité des carrières et des postes ne peut qu'être globalement diminuée par la politique proposée – quelques primes pour quelques-uns -, alors qu'une revalorisation générale est nécessaire, avec un effort tout particulier pour les échelles indiciaires les plus basses.
- Le maintien – d'ailleurs très provisoire et incertain- des moyens financiers au niveau actuel (en euro courant) entérine une baisse des possibilités d'action, au lieu de l'élévation annoncée. La réalité des moyens dans les laboratoires dément tous les effets d'annonce.
- L'abandon de nombreuses allocations de recherche, contrats de post-doctorants (non remplacés par des embauches) fait peser une menace supplémentaire sur l'avenir de la recherche et de l'enseignement supérieur. Le projet actuel de contrat doctoral unique ne pourrait qu'aggraver cet état de fait en empêchant de nombreux doctorants de réaliser une thèse de recherche de qualité.
- Les suppressions de postes sont incompatibles avec le maintien d'une activité de recherche de haut niveau.

- Le manque de considération accordée, dans ces réformes et projets, aux « personnels d'accompagnement de la recherche » et personnels administratifs et techniques de l'enseignement supérieur est inacceptable. Les considérer comme de simples « moyens » re-distribuables à merci, est intolérable sur un plan simplement humain, et dénote une absence totale de connaissance des réalités de terrain et de la nature exacte du travail réalisé par ces agents.

L'assemblée générale refuse :

- Le démantèlement du CNRS et sa transformation en agences de moyens.
- le projet de décret modifiant le statut des enseignants chercheurs.
- Le projet de contrat doctoral unique.
- La mise en place des « chaires d'excellence » au détriment de postes CNRS.
- Les suppressions de postes, même en échange de primes.

Elle appelle :

- les directeurs d'unités et tous ceux exerçant une charge administrative en plus de leur fonction principale à se concerter en vue d'une démission collective de ces responsabilités « supplémentaires »
- la gouvernance du CNRS à dénoncer clairement et publiquement, comme l'ont déjà fait les conseils scientifiques, les aspects délétères des réformes en cours et les erreurs et mensonges qui les appuient.
- les gouvernances des organismes de recherche et des établissements d'enseignement supérieur à ne plus laisser insulter leurs agents sans réagir, fut-ce par les personnalités les plus haut placées.

Après la forte mobilisation du 29 janvier à laquelle les personnels du CNRS et de l'université ont massivement participé, **nous sommes convaincus de la nécessité d'amplifier et de durcir l'action contre le gouvernement pour qu'il retire ses réformes destructrices contre l'enseignement supérieur et la recherche.**

En conséquence, l'Assemblée Générale déclare que l'IPNL est désormais « LABO EN LUTTE » et se prononce pour la grève jusqu'au retrait de ces contre-réformes et appelle à participer massivement aux manifestations et actions contre ces réformes et à se rendre tous les matins à 9h à l'amphi 3 du Déambulatoire pour organiser la grève.

Pour le laboratoire, cette grève prendra entre autres la forme du :

- se mettre en grève « active » un jour par semaine.
- refuser de participer aux comités de sélection
- rajouter « labo en lutte » à la suite des affiliations dans les publications ; dans les conférences ; dans les entêtes de mails
- port de T-shirt « en grève »

- Fermer la structure un jour
- Appel à refuser de participer à des évaluations de projets ANR, de participer à des évaluations AERES en tant qu'expert, refus de répondre à toutes sollicitations du CNRS et de l'université hormis les tâches courantes
- Demander à la direction d'afficher sur la page web que nous sommes « laboratoire en lutte »
- Décoration du laboratoire et de ses personnels

motion adoptée à l'unanimité moins deux abstentions